



184 rue du faubourg St Antoine 75012 Paris

T : 01 40 27 18 36- 06 09 97 20 89

Courriel : sud-sante.aphp@aphp.fr

www.sudsanteaphp.fr

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

Syndicat des personnels de l'AP-HP
Hôpital St Antoine
Pav Ernest Dupré Porte 3

> Communiqué de presse

Réunion de négociation collectif inter SAU-Sud Santé

Ce matin vendredi 12 Avril 2019, une délégation du collectif inter-SAU accompagnée du syndicat SUD-Santé APHP ont été reçu par Mr DUCROZ, DRH de l'institution, Mr Raison DRH adjoint, et Mr Simon directeur aux relations sociales. La réunion de négociation portait sur les revendications des agents des services d'accueil des urgences dans le cadre des préavis de grève déposé en début de semaine.

La délégation a centré la discussion autour des deux revendications qui relèvent de la responsabilité de la direction centrale, les effectifs et l'attribution d'une prime en reconnaissance de la spécificité d'exercice de leurs métiers. Les revendications sont clairement exposée, l'application des recommandations de l'association SAMU-Urgences de France en terme d'effectifs en fonction du nombre de passages annuels et une indemnité de 300€ nets/mois.

La direction n'avait pas d'autre proposition que celles déjà faites par le directeur général dans un courrier adressé aux organisations syndicales et jugées pourtant insatisfaisantes par les agents. Les 45 emplois physiques proposés et la mise en place d'un groupe de travail sur un référentiel commun à 2 mois n'ont pas plus convaincu aujourd'hui qu'hier. Dommage que la direction générale ne se soit pas plus préparée à cette rencontre concernant l'aspect rémunération de la plateforme revendicative. Les pistes envisagées sont pour le moins très floues et ne permettent pas l'inscription pérenne.

La demande est donc faite par la délégation et le syndicat SUD-Santé APHP à la direction de préciser leur proposition de revoir à la hausse le renforcement d'effectif immédiat et d'envisager la tenue du groupe de travail dans un délai plus court d'un mois. La délégation demande à Martin Hirsch d'interpeler le ministre quant à la sortie d'un décret attribuant la reconnaissance de la spécificité à tous les agents des services d'accueil des urgences à hauteur de 300€ par mois

Sauf à recevoir de nouvelles propositions dans le Week-end, la délégation inter-SAU et SUD-Santé constatent que le conflit social ne peut être évité dans le contexte et appelle les directions locales des établissements à organiser la grève avec eux dans les plus brefs délais.

Paris le 12 avril 2019